

Plan d'affectation communal

1:5'000

Août 2021

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 18 novembre 2019

L'attestent : La Syndique : *Forand* La Secrétaire : *Rehrli*

Soumis à l'enquête publique du 18 janvier au 18 février 2020

L'attestent : La Syndique : *Forand* La Secrétaire : *Rehrli*

Adopté par le Conseil Général dans sa séance du 12 juillet 2021

L'attestent : Le Président : *Müller* La Secrétaire : *Rehrli*

Soumis à l'enquête publique complémentaire du 12 juillet 2021 au 12 juillet 2021

L'attestent : La Syndique : *Forand* La Secrétaire : *Rehrli*

Approuvé par le Département compétent : Lausanne, le : 10 JAN. 2022

La Cheffe du Département : *hh*

Entré en vigueur, le : 31 OCT. 2023

Jaquier Pointet SA
Rue des Fêcheurs 7
1401 Yverdon-les-Bains
024 424 60 70
info@jps.ch
www.jps.ch

Légende

Limite de la commune

Limite du plan d'affectation communal

Affectations

- Zone à bâtir 15 LAT
- Zone affectée à des besoins publics 18 LAT
- Zone agricole 16 LAT
- Zone agricole protégée 16 LAT
- Aire forestière 18 LAT
- Aire forestière syko-pastorale 18 LAT
- Zone de desserte 18 LAT

Zones de protection des eaux (à titre indicatif)

- Zone S3
- Périphérie

Inventaire des voies de communications historiques (IVS)


- Importance locale
- Importance régionale

Inventaire cantonal des chemins de randonnée pédestre (à titre indicatif)

- Tracé des chemins

Environnement

- Secteur de protection de la nature 17 LAT (SPN)
- Inventaire cantonal des monuments naturels et des sites (IMNS)



Plan établi sur la base des données cadastrales du 02.08.2021
Fournies par le bureau Jaquier Pointet SA, géomètres brevetés à Yverdon-les-Bains.
Authentifié le : 02.09.2021
Signature : _____